



## DURÉE DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux durera environ trois mois, soit jusqu'en décembre 2016. Des travaux de finition seront réalisés lors d'une seconde phase en mai et juin 2017.

L'horaire quotidien des travaux est de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi.



## LIVRAISONS ET ENLÈVEMENT DES ORDURES

**Vous attendez une livraison ou planifiez un déménagement?**

Avertissez vos fournisseurs des conditions dans lesquelles ils auront à travailler. En cas de problème, communiquez avec le surveillant de chantier dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant.

Il est à noter que l'enlèvement des ordures et la collecte des matières recyclables auront toujours lieu aux jours habituels de collecte, pour les résidences et les commerces situés à l'intérieur des limites de la zone en chantier.



## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation automobile sera maintenue, mais restreinte.

Les automobilistes sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise sur place.



## INFO-TRAVAUX

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des travaux, veuillez communiquer avec le surveillant de chantier, **M. Simon Mundviller, au 418 806-7845**, pendant les heures d'ouverture du chantier.

Vous pouvez également vous informer auprès du chargé de projet, **M. Benoît Marmen, au 418 641-6411, poste 4638**, ou auprès du personnel de l'**Arrondissement de Charlesbourg, au 418 641-6004**.

En période de travaux, il est recommandé d'être prudent et de prêter attention à la signalisation temporaire mise en place. Nous vous remercions de votre collaboration.



## INTERNET

Vous pouvez obtenir de l'information sur les différents chantiers en cours sur le territoire de la ville en consultant le **ville.quebec.qc.ca** dans la section **Travaux et incidences sur la circulation**.

Le site vous offre également la possibilité de suivre le démarrage de chantiers routiers en vous abonnant à une liste d'envoi de courriels.



## PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La réalisation de ces travaux implique une modification temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités, nous vous demandons de nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.

# Arrondissement de Charlesbourg Réaménagement du boulevard du Loiret

Pour améliorer votre qualité de vie



## RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU LOIRET

La Ville de Québec entreprendra sous peu des travaux dans d'une portion du boulevard du Loiret comprise entre le chemin de Château-Bigot et la rue du Rubis.



## NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent au réaménagement du boulevard Loiret comprenant, entre autres, la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable.



## GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR

Pour la réalisation des travaux, la partie de votre terrain et de votre entrée de stationnement située dans l'emprise de la Ville pourrait être défectueuse. Le cas échéant, une fois les travaux terminés, le terrain et l'entrée de stationnement seront remis dans leur état d'origine.

Si les travaux de remise à neuf ne sont pas à votre satisfaction, veuillez le signaler rapidement au chargé de projet dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant. La garantie de l'entrepreneur est d'une durée d'un an; les travaux pourront être rectifiés s'ils sont déclarés à l'intérieur de ce délai.



Zone de chantier

